

Conseil du Groupe Scolaire du 8 novembre 2022

Etaient présents :

- M. C. GAUTIER, DDEN

Etaient excusés :

- M. P. DOURIAUD, IEN

Représentants de la municipalité

- Mme E. PINEAU, Adjointe chargée des affaires scolaires, du Restaurant scolaire, du Périscolaire, et du Centre de loisirs
- M. A. DOUILLARD, Adjoint chargé des Finances, de la communication et du cadre de vie

Enseignants:

- | | | |
|----------------------|-----------------|-----------------|
| - Mme E. GREGOIRE | Mme P. MARCHAND | |
| - Mme A. JOUET | Mme B. TROUVE | - Mme N. ROUET |
| - Mme S. COUTEAU | Mme I. DICI | - Mme E. VIRLET |
| - Mme S. CHARDON | Mme E. BIGEARD | |
| - Mme I. De KERVILER | M. T. RAYNOND | |

Représentants de parents d'élèves :

- | | | |
|---------------------|------------------|--------------------|
| - Mme O. ANDRIEU | Mme S. GUEDET | - M. Q. VILLENEUVE |
| - M. D. BAILLY | Mme C. LARONCE | - M. J. COMES |
| - M. F. BIRONNEAU | Mme L. LETONDEUR | - M. X. SADOK |
| - Mme A. BOURASSEAU | Mme C. SOUFI | |
| - M. P. GORSIC | | |

Le compte-rendu du précédent conseil d'école a été validé.

1. Présentation du Conseil d'école

Il est rappelé le rôle du conseil d'école et des modalités de vote (partie 3).

Date des prochains Conseils d'école :

- Mardi 7 février à 18h.
- Mardi 20 juin à 18h.

2. Organisation de la rentrée

Principaux travaux d'été/Toussaint

Maternelle :

Séparateurs de toilettes

Élémentaire :

Bordures en bois + caméras de surveillance (élémentaire)

Organisation de la rentrée de septembre :

- La rentrée s'est faite à 10 classes avec la même équipe pédagogique, seules Mmes VIRLET et LAURENSIS ont remplacé le départ d'une enseignante et d'une ATSEM.
- Actuellement, les classes comptent de 21 (28 en fin d'année) à 24 élèves en maternelle, et de 24 à 28 élèves en élémentaire.
- Poursuite des évaluations nationales de début d'année pour les CP et CE1. Les CP en repasseront de nouvelles en cours d'année (février). Chaque famille a été invitée à échanger sur les points forts et de vigilance pour son enfant.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les APC ont lieu le mardi soir après la classe jusqu'à 17h30, à l'exception de Mme Jouet et Mme COUTEAU qui le font le lundi soir. Les élèves ont le temps de se détendre et de prendre un goûter avant de démarrer les APC.

Semaine de 4 / 4.5 jours à la rentrée prochaine :

La dérogation de la semaine des 4 jours n'étant valide que 3 ans et arrive à son terme en juin 2023. Le conseil d'école sera donc dans l'obligation de se prononcer sur la poursuite des 4 jours ou le retour aux 4.5 jours. Le vote sera fait au deuxième conseil d'école.

La mairie référera, à l'école et aux parents d'élèves élus, le positionnement de la municipalité sur le sujet afin de préparer le vote. Suite à cette information, un temps d'échange sera rapidement proposé aux membres du Conseil d'école. Les représentants de parents interrogeront ensuite les parents d'élèves sur ce qu'ils souhaitent.

3. Les votes

Modalité de vote pour élire les représentants de parents d'élèves :

Face à la difficulté d'avoir un bureau de vote ouvert les 4 heures consécutives réglementaires, le vote se fera désormais uniquement à distance, sous enveloppes.

Modalité de vote au conseil d'école

Au Conseil d'école le droit de vote est accordé :

- Aux représentants de parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes), soit 10 parents ;
- Au délégué départemental de l'éducation (DDEN) ;
- Aux 2 élus de la mairie ;
- A l'ensemble des maîtres affectés à l'école, soit 12 enseignants.

Tous les représentants, titulaires comme suppléants, sont invités aux conseils d'école. Par contre, un suppléant ne pourra voter que si un titulaire est absent. Le droit de vote des suppléants respectera l'ordre donné : premier suppléant et deuxième suppléant. Si le nombre de suppléants présents ne peut égaler le nombre de titulaires absents, les votes par procuration seront acceptés. Les suppléants signaleront quels titulaires ils remplacent pour ne pas dépasser les 10 votes.

Les procurations sont également valables pour tous les autres membres du conseil d'école.

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été approuvé.

5. PPMS

Le premier exercice « alerte attentat » doit se faire quand les élèves sont en classe. Un observateur doit jouer le rôle de l'intrus et l'alerte sera déclenchée par toute personne de l'établissement autre que le directeur. L'exercice est prévu la semaine du 21 novembre.

L'exercice intrusion sera réalisé dans cet esprit par M. Jean-Michel LACOUR (gendarme), M. Stéphane BABARIT (policier municipal), Mme PINEAU (adjointe aux affaires scolaires), M. Christian GAUTIER (DDEN) et M. Thierry RAYNOND (directeur de l'école). Un représentant de parents est invité.

Les travaux préconisés par M. SCHAUB, référent sécurité pour les établissements scolaires pour l'Inspection Académique, n'ont pas été réalisés.

M. GAUTIER rappelle que face à la complexité du problème et aux coûts engendrés, la solution devrait être globale, au niveau communal et idéalement à des niveaux plus larges. Il va rédiger un courrier à la DASEN face au manque de volonté des DDEN de faire avancer le dossier.

6. Projet d'école :

Le projet d'école (2022-2026) recentre les pratiques sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter. Il lui est annexé un document sur la continuité pédagogique et le sport.

Rendre l'élève acteur de ses apprentissages en lecture.

Avec cet axe, les enseignants souhaitent développer le plaisir de lire, la curiosité et le partage autour des livres. Ils souhaitent également améliorer la fluidité et la compréhension de la lecture.

Écrire de manière efficace et autonome.

Cet axe doit permettre de renforcer les temps d'écriture, d'être plus efficace dans sa production d'écrits, de faciliter le passage à l'écrit et de donner davantage de sens aux situations d'écriture.

Progresser dans la compréhension et la résolution de situations problèmes.

Ce dernier axe veut s'appuyer sur les 6 compétences suivantes : chercher, raisonner, représenter, modéliser, calculer et communiquer. Il se veut plus présent dans la vie de l'écolier et davantage tourné sur la manipulation et le vécu de situations problèmes.

7. Projets du trimestre

En élémentaire :

En septembre - octobre : Interventions d'éducateurs sportifs de tennis de table CP, CP-CE1 et CE1-CE2

En octobre, le 6 : Élection du CME (tous les CM1) – remerciements à Mme PRIOUL

le 7 : Open de Vendée de tennis (CM2)

le 13 : Participation à la semaine du goût avec la visite de la charcuterie pour la classe de CP

le 18 : Cross

En novembre, le 17 et le 18 : prévention routière

le 15 : Visite du bourg avec l'APV

Démarrage de la participation au Prix des Incorruptibles

Démarrage de la piscine pour les CE1-CE2 et CM2. Tous les élèves de l'élémentaire bénéficieront de séances de natation. Penser à envoyer les dates des séances suffisamment à l'avance afin que les parents puissent s'organiser.

En décembre, le 1 : Spectacle à Thorigny « Sur moi le temps », pour tous les CM1 et CM2. Un artiste viendra ensuite dans les classes concernées pour discuter du spectacle

le 13 : Première répétition pour Gédéon

Renforcement de l'engagement citoyen avec le « Passeport du civisme » pour les CM. L'objectif est de forger la citoyenneté des jeunes générations à travers des initiatives locales, de la découverte du fonctionnement de nos collectivités mais aussi à partir des devoirs plus que des droits.

En maternelle :

En octobre, le 17 : sortie ciné-concert, au Grand R, dans le cadre du festival du film de La Roche sur Yon, pour les MS-GS et GS. Quatre courts métrages sans paroles mais avec mise en musique.

le 13 : randonnée contée au sein de l'école (à cause du mauvais temps) sur le thème de la musique avec « Le piano des bois »

Fin novembre : Ateliers de Noël, avec mélange des classes, pour décorer le hall.

En novembre, du 14 au 18 : exposition de livres avec vente aux familles le vendredi soir 18 novembre.

En décembre, le 13 : Goûter de Noël organisé par l'amicale laïque

Très utilisé en maternelle depuis longtemps, c'est en 2017, avec la création du club d'échecs de l'Amicale Laïque, que le jeu acquiert un nouveau statut au sein de l'élémentaire. Utilisé comme outil d'apprentissage, il devient aussi un temps de détente et d'enjeu de collaboration, avec l'achat de nombreux jeux de société en 2019. Désormais, une nouvelle étape a été franchie avec le partenariat mis en place avec l'accueil de loisirs. Il consiste à faire découvrir la ludothèque et renforcer la pratique des jeux de société au sein de l'école mais aussi des familles.

Temps fort à venir :

- le samedi 4 février, portes ouvertes avec exposition de travaux pour toutes les classes de l'école ;
- une classe découverte pour les CE1 et CE2 « Voyage dans le temps » à Talmont-Saint-Hilaire.

8. Difficultés informatiques

Face à l'impossibilité d'utiliser sereinement internet (accès aux sites, envoi de messages, connexion au photocopieur...) la mairie vient de relancer le contrat de maintenance (infogérance) avec la société ATEMIS. Le contrat de licence du pare-feu Stormshield est également renouvelé.

9. Questions/commentaires divers

M. GAUTIER et ses collègues enseignants (section énergétique) du lycée Rosa Parks ont utilisé le logiciel Archiwizard pour étudier la classe de Mme COUTEAU, à partir des informations disponibles.

Pour lutter contre la forte température de la classe de Mme COUTEAU (ainsi que celle de Mme CHARDON), M. GAUTIER préconise une évolution dans la mise en place des mesures :

Dans un premier temps :

- un film réfléchissant sur les ouvertures ;
- l'installation d'une casquette sur le pignon (SE) avec opacification de la coursive existante.

Dans un second temps :

- une ventilation renforcée pour évacuer la nuit une partie de la chaleur accumulée le jour.

La mairie est en cours de devis pour la réalisation et l'installation de la devise républicaine sur le fronton de l'école.

Il est de nouveau demandé à ce que la réflexion autour de la BCD de l'élémentaire soit engagée en 2023.

L'extérieur des bâtiments de la maternelle continue de se dégrader et celui de l'élémentaire est très sale.

Les parents d'élèves font remonter le fait que certains enfants se plaignent de ne pas avoir assez à manger.

Les parents d'élèves interpellent le conseil d'école sur l'utilisation des serviettes en papier au restaurant scolaire. Peut-on revenir aux serviettes individuelles en tissu ?

L'adjointe aux affaires scolaires

Le président,
Le directeur

Le DDEN

Un représentant des parents d'élèves